Pôle communication

Mercredi 8 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 8 septembre, a arrêté un projet de délibération du Congrès, adopté 27 arrêtés et examiné 32 dossiers d'étrangers. Il a également émis un avis sur 16 propositions.

Projet de délibération du Congrès

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération relatif aux délibérations à distance des instances administratives paritaires. Dans un objectif de simplification administrative, d'optimisation du fonctionnement des instances paritaires et de prise en compte des contraintes des membres, ce texte propose de faire évoluer le fonctionnement des instances paritaires, notamment en prévoyant un dispositif de consultation à distance. Il permettra de réduire les délais de décision dans l'intérêt de l'agent, notamment lorsque la situation doit être traitée en urgence, d'assouplir les emplois du temps des membres et de limiter leurs contraintes de transports.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement, avec Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a financé la seconde et dernière tranche du poste de l'enseignant de français au sein de la « Queen Salote School » de Tonga, pour un montant de 1,4 million de francs. Ce poste, cofinancé avec France-Volontaires, s'intègre dans un programme de coopération qui s'achèvera en février 2022.

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement, avec Yannick Slamet et Adolphe Digoué, membres du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a réglementé jusqu'au 31 décembre les prix de certains produits destinés à lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Cette mesure vise à permettre à chacun de se protéger efficacement et à éviter tout risque inflationniste. Sont concernés les prix des gels ou solutions hydroalcooliques, gels ou

solutions désinfectantes, des masques de protection sanitaire ou non sanitaire et des gants sanitaires à usage unique.

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention d'intervention de 555 750 francs au lycée Williama-Haudra. Elle est destinée à la prise en charge du transport des élèves du lycée qui se sont rendus à Nouméa à l'occasion du Salon des études supérieures, les 30 et 31 juillet 2021.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une aide à la mise en stage pour la formation d'instituteur en Nouvelle-Calédonie, à neuf étudiants de l'institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (30 000 francs).

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé la création de tarifs de prestations fournies par l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC). Trois tarifs sont créés pour les prestations réalisées par les effectifs de l'ASS. Ils correspondent à la catégorie des personnels qui les réalisent (catégorie A+, A ou B).

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté modifié n° 2016-2539/GNC du 15 novembre 2016 relatif à la demande de transfert des installations de soins, des équipements matériels lourds et des activités de soins du centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret sur le site du Médipôle de Koutio. Dans le cadre du déménagement de l'hôpital vers le Médipôle, l'arrêté n° 2016-2539/GNC du 15 novembre 2016 a déterminé le programme capacitaire de l'établissement et autorisé ce dernier à effectuer le transfert de ses activités de soins, pour une durée de cinq ans, et de ses équipements matériels lourds, pour une durée de sept ans. Cette autorisation arrivera à échéance le 23 novembre 2021. En raison de la crise sanitaire et de réorganisations en cours, le CHT n'a pas pu fournir les éléments d'information nécessaires à l'instruction du renouvellement de ces autorisations. Dans ce cadre, l'échéance du 23 novembre est prorogée jusqu'au 23 mai 2022.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a actualisé la liste de référence des groupes de médicaments génériques en Nouvelle-Calédonie. Quinze groupes génériques sont introduits cette année sur la liste applicable en Nouvelle-Calédonie, soit 30 médicaments génériques.

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le compte financier 2020 et le budget primitif 2021 de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie. Il est arrêté, pour le compte de résultat, à 1,38 milliard de francs en recettes et à 1,61 milliard en dépenses, avec un résultat de - 226 millions. Son tableau de financement s'élève à - 220 millions de francs en ressources et 125 millions en emplois, avec un résultat global de - 346 millions qui engendrera un prélèvement sur le fonds de roulement du même montant.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une dérogation au niveau de qualification professionnelle maritime minimum à 15 marins professionnels.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fixé les tarifs de vente des ouvrages par l'Académie des langues kanak.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé la grille tarifaire de l'Agence de développement de la culture kanak-centre culturel Tjibaou.

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a constaté la composition nominative du comité de gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle.

Arrêtés de nomination

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement, avec Yannick Slamet et Thierry Santa, membres du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Séverine Métillon en qualité de directrice des Affaires sanitaires et sociales.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Pierre Faure en qualité de chef du service de la tutelle et de la planification de la direction des Affaires sanitaires et sociales, par intérim.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Sylvie Laumond en qualité de chef du service de santé publique de la direction des Affaires sanitaires et sociales, par intérim.

Arrêtés de désignation

Au visa d'Adolphe Digoué avec Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné les représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de la société d'économie mixte d'énergie de la Nouvelle-Calédonie (ENERCAL).

Au visa d'Adolphe Digoué avec Vaimu'a Muliava et Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné les représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'Office des postes et des télécommunications (OPT).

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis favorable sur une demande de visa de long séjour et onze avis favorables sur une demande de titre de séjour. Il a accordé sept autorisations de travail et en a renouvelé 13.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur une proposition de résolution relative à la modification de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur une proposition de loi du pays relative à l'égalité réelle et l'équité professionnelle entre les femmes et les hommes (n° 59).

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur une proposition de délibération relative au congé maternité, au congé d'adoption et au congé maternité dans la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie (n° 60).

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur une proposition de loi du pays portant modalités d'exemption des droits de douane à l'importation de produits alimentaires originaires d'Australie ou de Nouvelle-Zélande.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur un rapport d'information au Congrès sur les virements de crédits entre chapitres d'une même section du budget principal propre de la Nouvelle-Calédonie – exercice 2020.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur un rapport d'information au Congrès sur les virements de crédits entre chapitres d'une même section du budget de répartition de la Nouvelle-Calédonie – exercice 2020.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis relatif à la reconnaissance du centre des intérêts moraux et matériels (CIMM) en Nouvelle-Calédonie de dix personnes.

Décisions

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a créé une carte d'identité professionnelle des membres du gouvernement qui leur permettra d'attester de leur qualité en diverses circonstances. Dans ce cadre, le gouvernement a également modifié son règlement intérieur. Un article est ajouté, indiquant que le président, le vice-président et les membres du gouvernement se voient remettre cette carte par le secrétaire général du gouvernement au moment de leur entrée en fonction et la conservent pendant toute la durée de celle-ci. Ils ont l'obligation de la remettre au secrétaire général lorsqu'ils quittent leurs fonctions.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement
Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement
Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement
Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué
Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement
Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest
Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava
Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa
Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux
Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès
Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Joseph Manauté
Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.